

Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège

6 retours d'expériences en 2016
7 projets décryptés pour 2017



Extrait du dossier de présentation

Mardi 13 décembre 2016



6 retours d'expérience en 2016, 7 projets décryptés pour 2017

À LA RENTRÉE 2016

Nancy, académie de Nancy-Metz : création d'un secteur multi-collèges et action sur l'offre de formation

COLLÈGES CONCERNÉS

- Frédéric Chopin
- Georges Guynemer

SITUATION DU TERRITOIRE

Le territoire de Nancy-ville apparaît comme favorisé socialement. Il comprend 13 collèges publics et privés qui scolarisent 5 041 élèves. Dans ce territoire, plus d'un élève sur trois est issu d'un milieu très favorisé (34,9%) et moins d'un élève sur quatre d'une PCS défavorisée (24,6%).

Le collège Chopin apparaît comme plus favorisé que le collège Guynemer, il est caractérisé par une forte représentation des PCS très favorisées (plus du tiers des élèves), qui coexiste avec une proportion assez élevée d'élèves de PCS moyennes et défavorisées.

Le collège Guynemer se caractérise par une forte proportion d'élèves de PCS défavorisées (supérieures à 40%), une proportion également importante d'élèves de PCS moyennes (un tiers des élèves environ) et seulement un quart des élèves provenant des catégories de PCS favorisées.

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2016

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Création de secteurs multi-collèges permettant l'affectation d'une part importante des effectifs

élèves de CM2 de l'école d'immersion franco-anglophone Jean Jaurès vers le collège Guynemer qui assure, depuis la rentrée 2016, la poursuite au collège du dispositif bilingue.

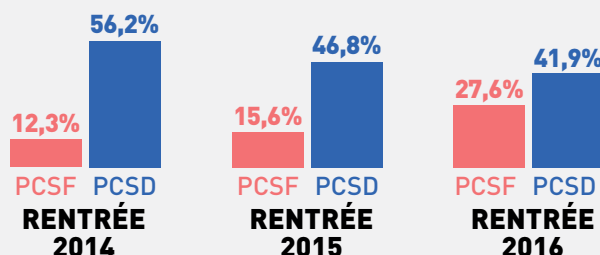
OBJECTIFS ATTENDUS

L'objectif est de travailler sur l'attractivité du collège Guynemer par l'affectation d'une part importante des effectifs de l'école Jean Jaurès (effectifs considérés comme sociologiquement plus favorisés car résidant dans un quartier proche de Chopin).

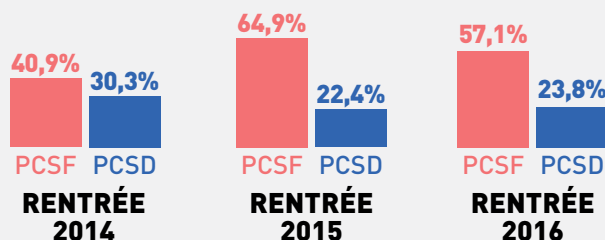
RÉSULTATS OBSERVÉS

Les données présentes dans le tableau traduisent la situation à l'entrée en 6^e.

COLLÈGE GEORGES GUYNEMER

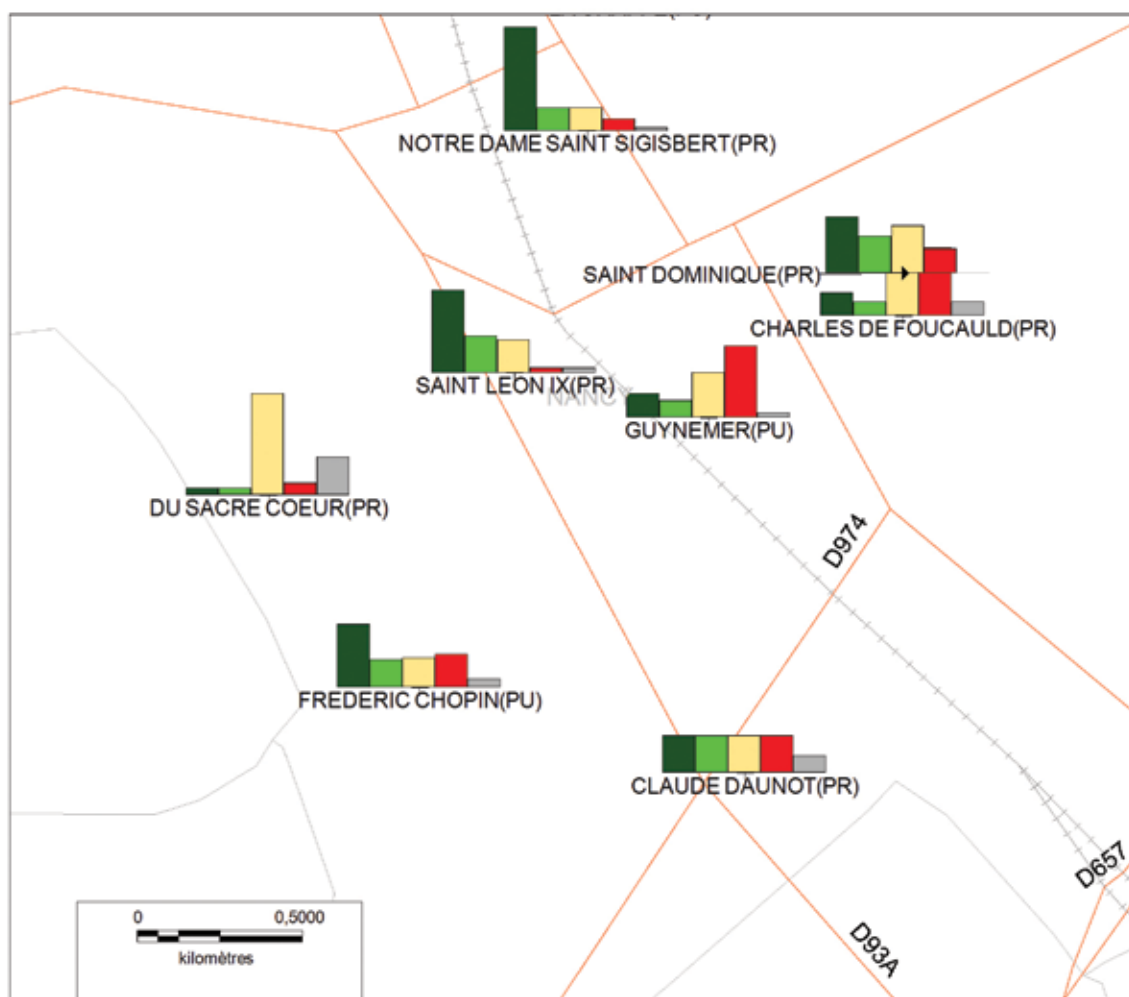


COLLÈGE FRÉDÉRIC CHOPIN



Collèges du territoire de Nancy : Frédéric Chopin et Georges Guynemer - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

- Limites de commune
- Réseau routier
- Réseau ferré
- Réseau hydrographique

PCS du responsable

- Favorisé A
- favorisé B
- Moyen
- Défavorisé
- NR

À LA RENTRÉE 2016

Redon, académie de Rennes : création d'un secteur multi-collèges

COLLÈGES CONCERNÉS

- Beaumont
- Bellevue
- Saint Joseph

SITUATION DU TERRITOIRE

Le secteur de recrutement des collèges de Redon couvre trois départements.

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2016

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Secteur multi-collèges. Convention avec le collège privé (participation à l'observatoire de l'évolution de la mixité).

OBJECTIFS ATTENDUS

Homogénéiser à terme la composition sociale des collèges. Améliorer la réussite éducative et le climat scolaire.

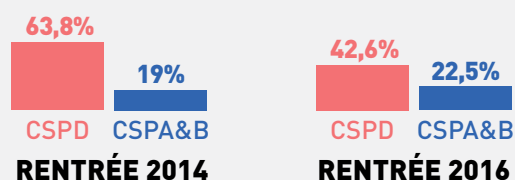
RÉSULTATS OBSERVÉS

Pour cette première année de mise en œuvre, le secteur multi-collèges a profité au collège Bellevue, le plus ségrégué. Il enregistre une augmentation significative de ses effectifs (+ 32 élèves par rapport à la rentrée 2015) et le constat

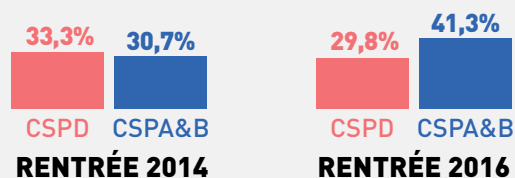
est supérieur à la prévision (+ 5 élèves). En 2015, le réseau public scolarisait 61,4 % des élèves de 6^e du secteur, il en scolarise 62,4 % à la rentrée 2016. Il n'y a pas eu de fuite vers le privé à cette rentrée.

Nous observons un rééquilibrage du profil social des trois collèges. Ce rééquilibrage s'est réalisé pour une bonne part spontanément grâce à la procédure d'affectation. Seulement une petite dizaine d'élèves ont eu une affectation différente du choix exprimé.

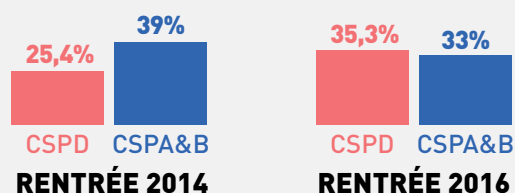
COLLÈGE BELLEVUE



COLLÈGE BEAUMONT

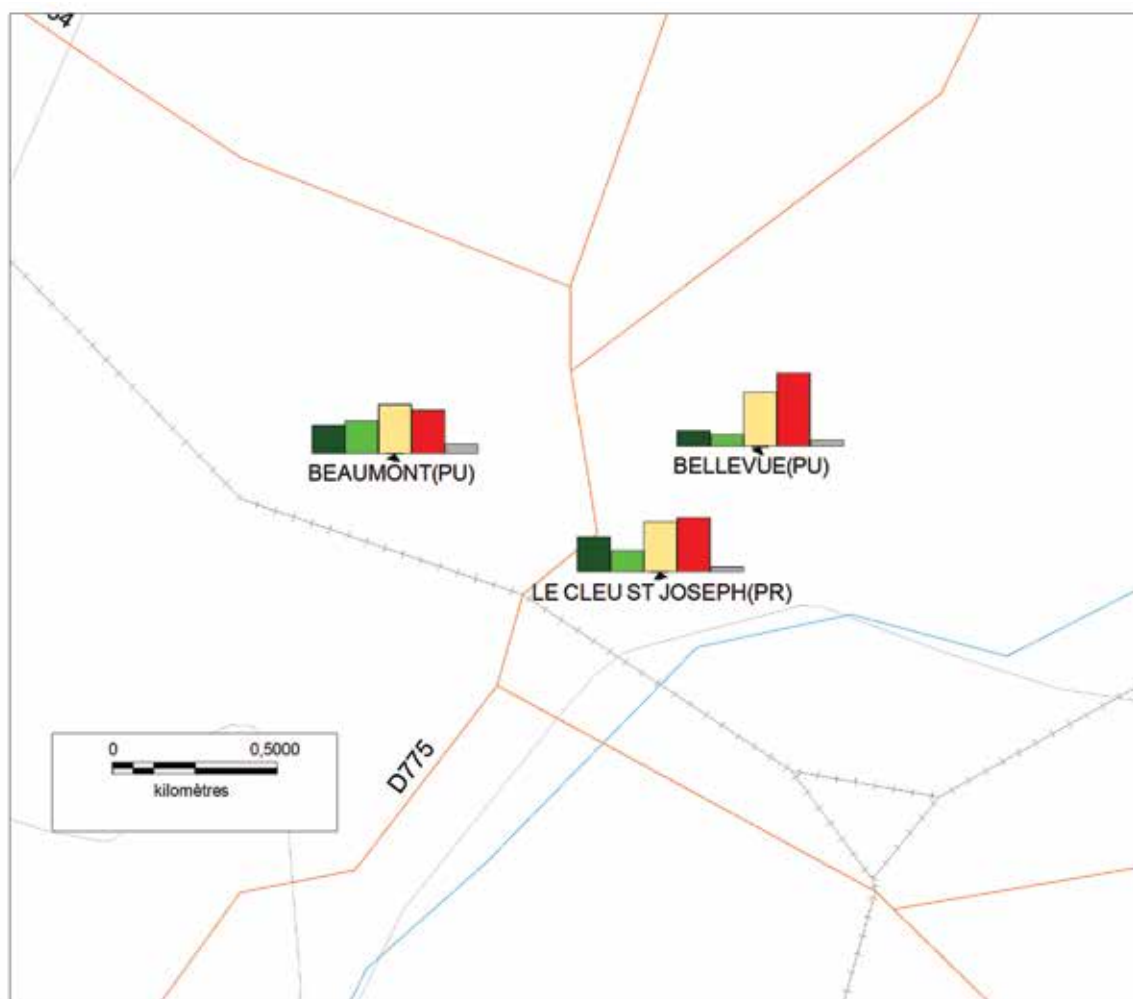


COLLÈGE SAINT-JOSEPH



Collèges du territoire de Redon - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

- Limites de commune
- Réseau routier
- Réseau ferré
- Réseau hydrographique

PCS du responsable

- Favorisé A
- favorisé B
- Moyen
- Défavorisé
- NR

À LA RENTRÉE 2016

Montpellier, académie de Montpellier : action sur l'offre de formation

COLLÈGE CONCERNÉ

- Las Cazes (renommé Simone Veil à la rentrée 2016)

SITUATION DU TERRITOIRE

Le nord-ouest de Montpellier concentre plusieurs établissements en REP+. Malgré une équipe enseignante fortement mobilisée dans des projets exigeants, des pédagogies innovantes, l'image du collège était dégradée. Il souffrait d'une comparaison constante avec d'autres établissements de la ville. Les demandes de dérogations étaient très nombreuses et les effectifs très en-deçà des capacités. La carte scolaire lui permet d'accueillir jusqu'à 800 élèves, alors qu'il scolarisait moins de 400 élèves.

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2016

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

L'idée de modifier la sectorisation n'a pas été retenue. Le secteur de recrutement du collège Simone Veil est en effet déjà mixte, composé d'écoles en éducation prioritaire et d'autres qui n'y sont pas.

L'objectif, partagé par l'académie de Montpellier et le Conseil départemental de l'Hérault, a été de proposer des parcours de réussite pour tous les élèves qui seront scolarisés au collège

et qui pourront appartenir à son secteur ou venir d'autres secteurs afin de bénéficier des enseignements offerts dans l'établissement.

Inscrire les parcours des élèves dans l'ère du numérique

À la rentrée, le collège devient le troisième collège numérique de l'Hérault. Le Conseil départemental s'est engagé à le doter des équipements nécessaires et à permettre à tous les élèves de 5^e de disposer d'une tablette. Les enseignants pourront déployer toutes les ressources du numérique, levier puissant pour la mise en œuvre des enseignements, pour l'appropriation par les élèves des contenus d'apprentissage, pour l'accès à l'autonomie pour leur émancipation.

Le sport, vecteur d'épanouissement et de réussite

Sur un territoire au palmarès sportif reconnu au niveau national, le collège Simone Veil s'inscrit résolument dans une démarche de parcours sportifs, en partenariat avec des clubs professionnels et des associations. Tous les élèves, quel que soit leur niveau, filles et garçons, peuvent s'y retrouver et partager les valeurs du sport. Parmi les partenaires qui ont souhaité travailler avec le collège, le Basket Lattes Montpellier Agglomération (BLMA), la ligue régionale de judo, le MHR.

Les classes sportives admettent des jeunes du secteur et hors secteur. Toujours dans cette même logique de continuité, le lycée Mermoz, qui scolarise déjà des sportifs de très haut niveau, a vocation à accueillir celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre dans ces voies d'excellence.

Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège

Une offre linguistique diversifiée pour s'ouvrir au monde

Au-delà de la priorité donnée à la maîtrise de la langue française, le collège Simone Veil propose une offre linguistique diversifiée et ambitieuse, dans une logique de continuité des apprentissages, de l'école élémentaire au lycée. Le collège offre l'enseignement de plusieurs langues :

- l'espagnol, avec un appariement conforté avec un établissement de Barcelone ;
- l'anglais, avec la création d'une section internationale anglo-américaine (le collège travaille en réseau avec le collège voisin, Camille Claudel, les deux établissements proposant ce même parcours).

Les élèves auront la possibilité de continuer dans le lycée de secteur, le lycée Jules Guesde, dont la section internationale anglo-américaine est reconnue pour son excellence.

Les arts et la culture au service d'une citoyenneté éclairée

Une section d'enseignement en arts de la scène et du spectacle (SEASS) a été créée, de la 6^e à la 3^e. Elle propose un parcours structuré et structurant dans les domaines croisés des arts de la scène, permettant à tous les élèves de développer leurs compétences de communication, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, tout en prenant plaisir à travailler sur des projets culturels collectifs.

Remarquablement équipé, le collège dispose d'une véritable salle de théâtre.

Le professeur coordonnateur du projet est également chargé de mission à la DAAC.

Se projeter et construire son parcours de réussite

Pour soutenir l'ambition des élèves à la poursuite d'étude au lycée et dans le supérieur, sont mis en place plusieurs parcours d'excellence dans les domaines scientifiques, techniques ou professionnels, en langues et cultures, en partenariat avec des lycées de Montpellier, des universités et des écoles supérieures.

Créer une nouvelle identité fédérative

Le changement de nom du collège couronne cette démarche consistant à recréer l'identité de l'établissement, sur la base d'un projet d'établissement rénové.

OBJECTIFS ATTENDUS

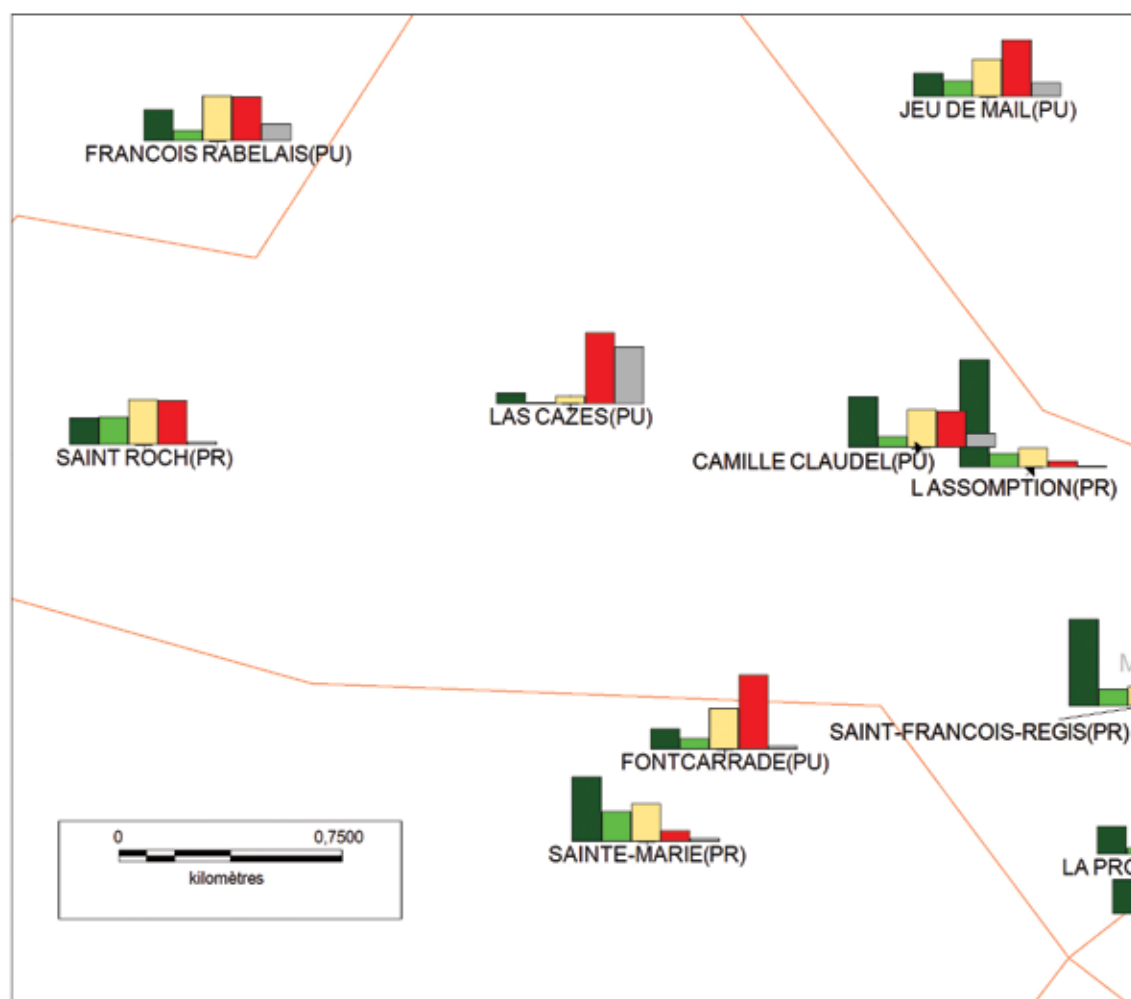
Freiner l'évitement (380 élèves pour capacité de 800).

RÉSULTATS OBSERVÉS

- Augmentation du nombre d'élèves scolarisés.
- 21 demandes de dérogations « entrantes » pour la rentrée 2016.
- Un sentiment d'appartenance renforcé de la communauté éducative, autour d'un projet dont tous les acteurs sont fiers.

Collèges du territoire de Montpellier : Las Cazes - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

- Limites de commune
- Réseau routier
- Réseau ferré
- Réseau hydrographique

PCS du responsable

- Favorisé A
- favorisé B
- Moyen
- Défavorisé
- NR

À LA RENTRÉE 2016

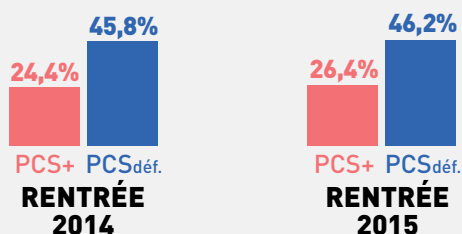
Strasbourg, académie de Strasbourg : action sur l'offre de formation et modification de la sectorisation

COLLÈGES CONCERNÉS

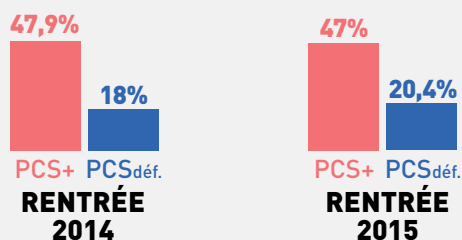
- Vauban
- Esplanade

SITUATION DU TERRITOIRE

COLLÈGE VAUBAN



COLLÈGE ESPLANADE



ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2016

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

- Implantation de deux sections internationales au collège Vauban (section internationale allemande et section internationale polonaise, avec la possibilité d'une ouverture supplémentaire à étudier).
- Élargissement du secteur de recrutement du collège de l'Esplanade pour compenser la perte d'environ 60 élèves par niveau.

OBJECTIFS ATTENDUS

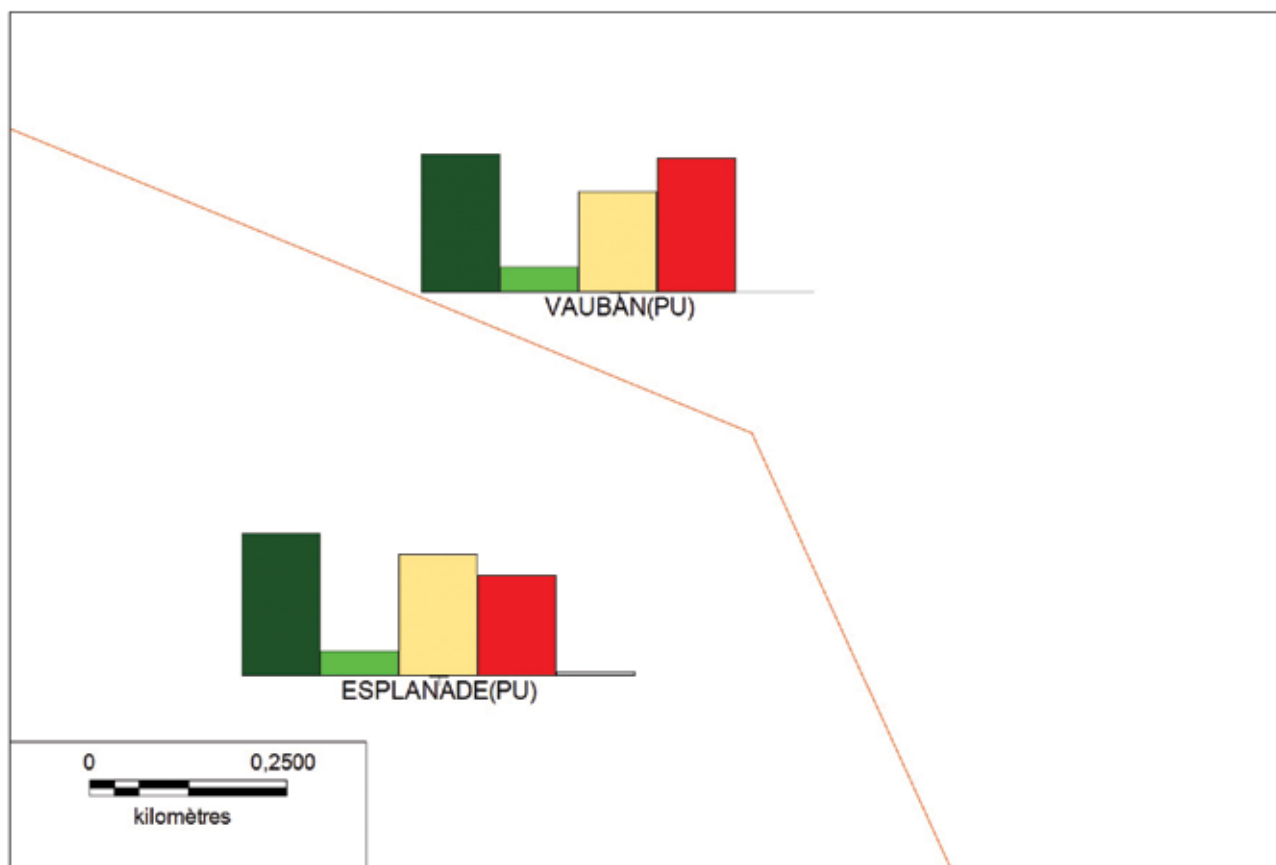
Rééquilibrer les caractéristiques sociologiques des deux collèges.

RÉSULTATS OBSERVÉS

- Le collège Vauban consolide une image déjà améliorée en trouvant un nouveau dynamisme et renforce son attractivité.
- La proximité géographique de 2 écoles, de 2 collèges et du lycée Marie Curie favorisent dans les même temps les échanges pédagogiques intercycles.
- Dans les 2 collèges, le contact avec les enfants cosmopolites des sections internationales permet de créer parmi les élèves une émulation pour l'apprentissage de langues étrangères et pour le développement de l'ouverture culturelle.

Collèges du territoire de Strasbourg : Vauban et Esplanade - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

- Limites de commune
- Réseau routier
- Réseau ferré
- Réseau hydrographique

PCS du responsable

- Favorisé A
- favorisé B
- Moyen
- Défavorisé
- NR

À LA RENTRÉE 2016

Rive-de-Gier, académie de Lyon : création d'un secteur multi-collèges

COLLÈGES CONCERNÉS

- Louise Michel
- François Truffaut

SITUATION DU TERRITOIRE

Urbain avec des quartiers contrastés, y compris après une restructuration importante de certains d'entre eux, dans une ville industrielle ayant subi de nombreuses crises depuis trente ans.

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2016

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Secteur multi-collèges : la mesure concerne les deux écoles qui scolarisent le plus d'enfants

issus de milieux très fragiles. Les familles ont la possibilité de demander l'inscription dans l'un ou l'autre collège de la ville et ce, sans dérogation. En cas de saturation de la capacité d'accueil, l'enfant sera scolarisé dans l'autre collège de la ville.

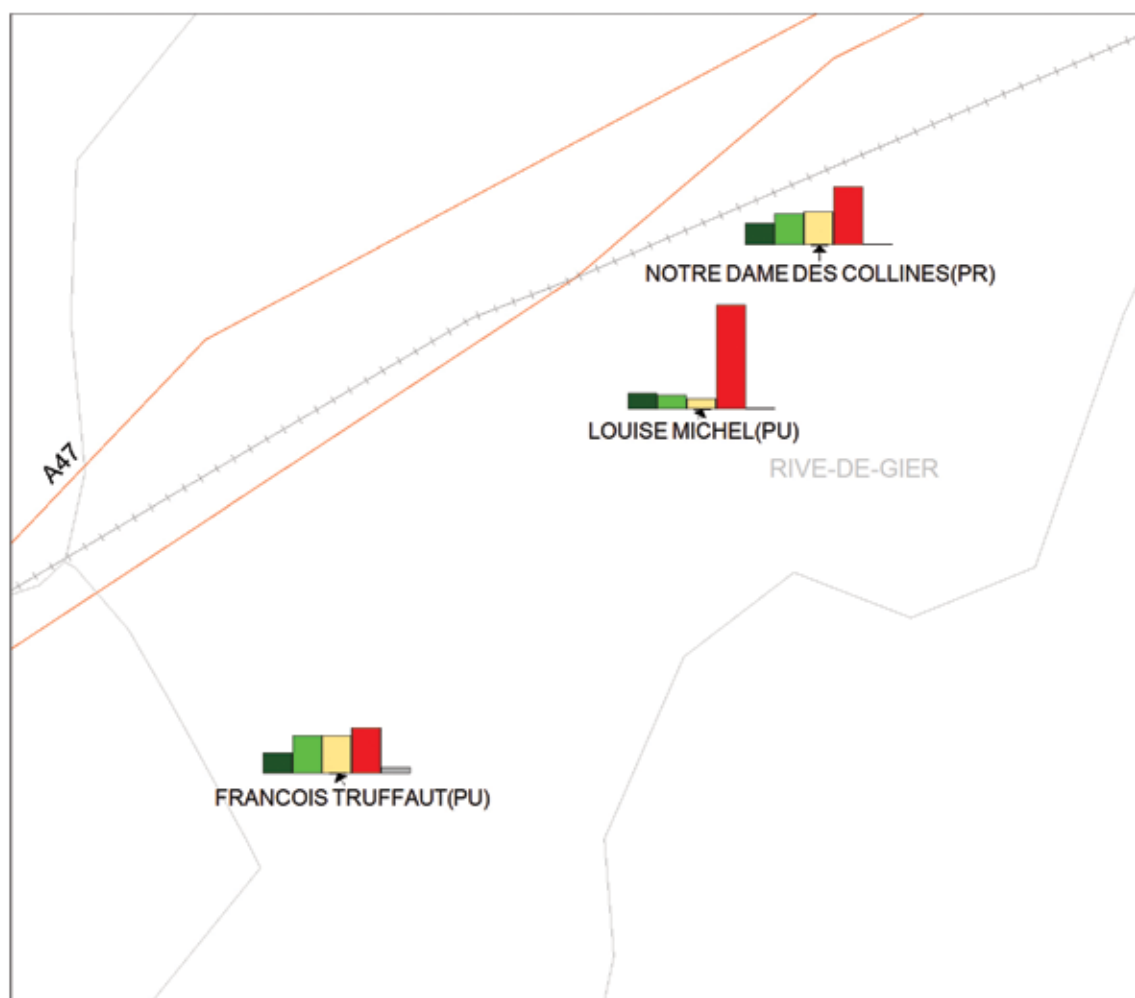
OBJECTIFS ATTENDUS

Mixité renforcée : rapprocher la répartition des élèves du collège le plus en difficulté de la moyenne communale.

RÉSULTATS OBSERVÉS

Pour la première année, les familles des écoles les plus fragiles ont pu demander l'inscription de leur enfant au collège Truffaut. 23,3% des familles ont fait ce choix. Cela a donc enclenché une dynamique de rééquilibrage social entre les deux collèges. Enfin, le climat est serein dans les deux établissements.

Collèges du territoire de Rive-de-Gier - rentrée scolaire 2016-2017
Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

- Limites de commune
- Réseau routier
- Réseau ferré
- Réseau hydrographique

PCS du responsable

- Favorisé A
- favorisé B
- Moyen
- Défavorisé
- NR

À LA RENTRÉE 2016

Brest, académie de Rennes : fermeture d'un collège et création d'un secteur multi-collèges

COLLÈGES CONCERNÉS

- Marly
- Harteloire
- Iroise
- Pen Ar C'hleuz (REP)

SITUATION DU TERRITOIRE

Baisse des effectifs en collège (- 569 élèves en dix ans à Brest). Le collège Kerichen (PCS défavorisées : 34,33%), accueillant 264 élèves et ayant perdu plus des deux tiers de ses effectifs en vingt ans, est situé au sein d'un ensemble de trois lycées regroupant près de 4 000 lycéens et étudiants. La différence notable de composition sociale entre certains collèges publics (REP/ hors REP) et entre réseau public et réseau privé conduit à la proposition de fermeture du collège Kerichen et de création d'un secteur multi-collèges comprenant un collège REP et trois collèges non-REP.

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Oct. 2015 : présentation du projet de fermeture et de création du secteur multi-collèges en réunion élus puis en réunion acteurs de l'Éducation nationale et parents.
- Nov.-Déc. 2015-Janv. 2016 : rencontres parents d'élèves, enseignants, délégués départementaux de l'Éducation nationale.
- Janv. 2016 : présentation en assemblée plénière du Conseil départemental.
- Fév. 2016 : présentation en CDEN et CTSD.

- Mars 2016 : arrêté préfectoral de fermeture du collège, communication aux familles sur le secteur multi-collèges et la procédure d'affectation.
- Mai - Juin 2016 : affectation.
- Oct. 2016 : bilan de la campagne 2016 et présentation en CDEN et CTSD de l'affectation à la rentrée des élèves du secteur multi-collèges.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Secteur multi-collèges : création d'un nouveau secteur composé de quatre collèges (un REP, trois non-REP) pour améliorer la mixité sociale à l'intérieur de chaque collège. Suivre les inscriptions effectives suite à l'affectation en 2016 dans le nouveau secteur multi-collèges.

OBJECTIFS ATTENDUS

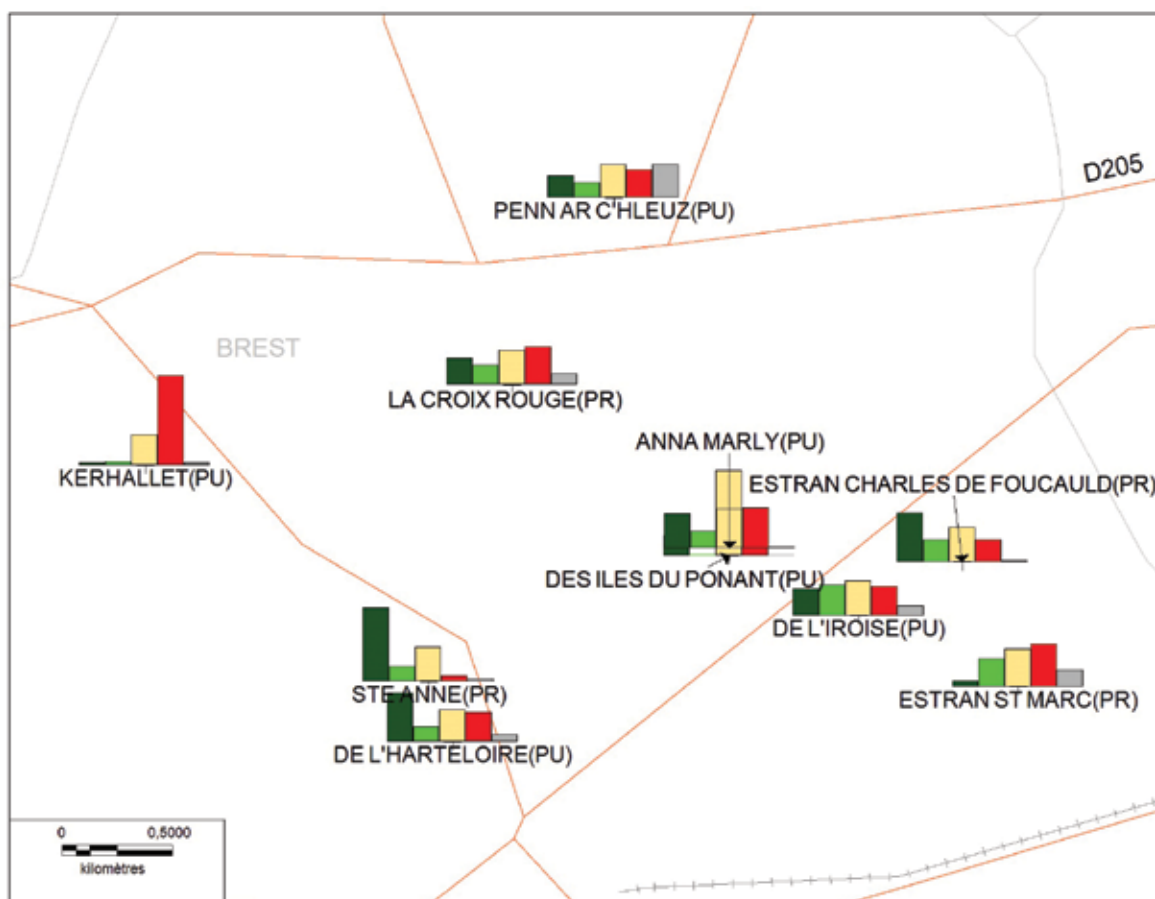
Améliorer la mixité dans le réseau public et l'attractivité des collèges évités.

RÉSULTATS OBSERVÉS

Toutes les familles ont obtenu le premier vœu d'affectation, avec peu de report vers le réseau privé. La répartition entre les quatre collèges est plus harmonieuse, y compris pour le collège REP.

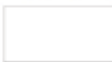



Collèges du territoire de Brest : Anna Marly, Harteloire, Iroise, Pen Ar Ch'leuz - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

-  Limites de commune
-  Réseau routier
-  Réseau ferré
-  Réseau hydrographique

PCS du responsable

-  Favorisé A
-  favorisé B
-  Moyen
-  Défavorisé
-  NR

À LA RENTRÉE 2017

Castres, académie de Toulouse : création d'un collège et d'un secteur multi-collèges

COLLÈGES CONCERNÉS

- Collège Jean Jaurès (public)
- Collège les Cèdres (public)
- Collège Jean Monnet (public)
- Collège Notre Dame (privé)
- Collège Barral (privé)
- Collège Jean Baptiste la Salle (privé)

SITUATION DU TERRITOIRE

Le territoire de la ville de Castres qui comprend 4 quartiers Politique de la ville connaît depuis une dizaine d'années une baisse démographique importante. L'enseignement est assuré au sein de :

- 18 écoles élémentaires (13 publiques et 5 privées sous contrat) ;
- 6 collèges (3 publics et 3 privés) présentant des disparités importantes en terme de professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des familles des élèves qui y sont accueillis.

La décision du président du Conseil départemental de reconstruire un des collèges publics constitue un enjeu majeur sur ce territoire, qui a contribué de manière concertée (collectivité et Éducation nationale) à engager la démarche « Agir pour une mixité sociale et scolaire dans les collèges ».

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2017

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

La démarche a consisté en plusieurs étapes :

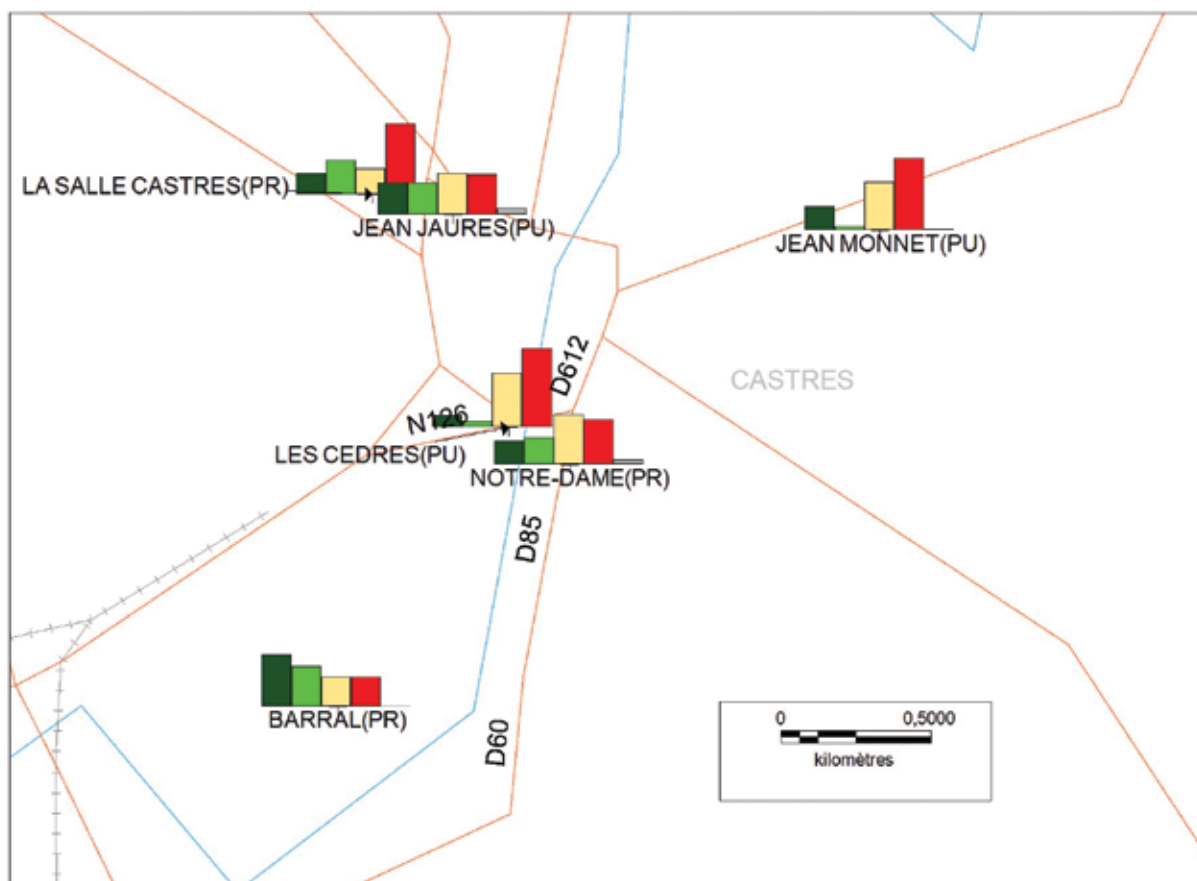
- partager un diagnostic de territoire permettant de légitimer la démarche ;
- mobiliser les acteurs locaux de l'éducation (premier et second degrés), les autorités académiques, les services de l'État, la collectivité territoriale, la direction diocésaine départementale et les familles autour de la problématique ;
- élaborer une stratégie autour du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) ;
- proposer des parcours d'élèves qui s'inscrivent dans une expérimentation d'un secteur multi collèges, fondés sur le principe de continuité en cycle 3. Cette démarche a nécessité de faire évoluer la carte des formations des collèges en lien avec des projets d'école.
- mettre en place une politique commune de communication pour les familles du cycle 3 pour tout le territoire ;
- procéder à l'affectation des élèves en privilégiant les demandes des familles qui s'inscrivent dans la continuité des parcours en cycle 3.

OBJECTIFS ATTENDUS

Créer sur tout le territoire une dynamique commune de cycle 3 dans la perspective d'obtenir au terme de la construction du nouveau collège, une meilleure mixité sociale redonnant une légitime attractivité à chaque établissement.





Collèges du territoire de Castres - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

-  Limites de commune
-  Réseau routier
-  Réseau ferré
-  Réseau hydrographique

PCS du responsable

-  Favorisé A
-  favorisé B
-  Moyen
-  Défavorisé
-  NR

À LA RENTRÉE 2017

Brest, académie de Rennes : action sur l'offre de formation

COLLÈGE CONCERNÉ

- Kerhallet (REP)

SITUATION DU TERRITOIRE

Collège enclavé dans un quartier Politique de la ville et qui présente une importante différence de composition sociale avec les autres collèges publics (REP/hors REP) et avec le réseau privé. PCS défavorisées : Kerhallet 63,34 %, moyenne des collèges publics : 29,33 %, moyenne des collèges privés : 16,54 %.

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Octobre 2016 : rencontres avec les élus de la ville et du Conseil départemental, rencontre avec la fédération de parents d'élèves, présentation de la démarche dans les instances départementales (CTSD, CDEN).
- Déc. 2016 : réflexion partenariale pour développer la continuité école-collège pour le collège Kerhallet, renforcer le lien collège-Politique de la ville et parents-écoles-collège.
- Juin 2017 : affectation des élèves.
- Rentrée 2017 : entrée en vigueur.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Rendre le collège plus attractif avec :

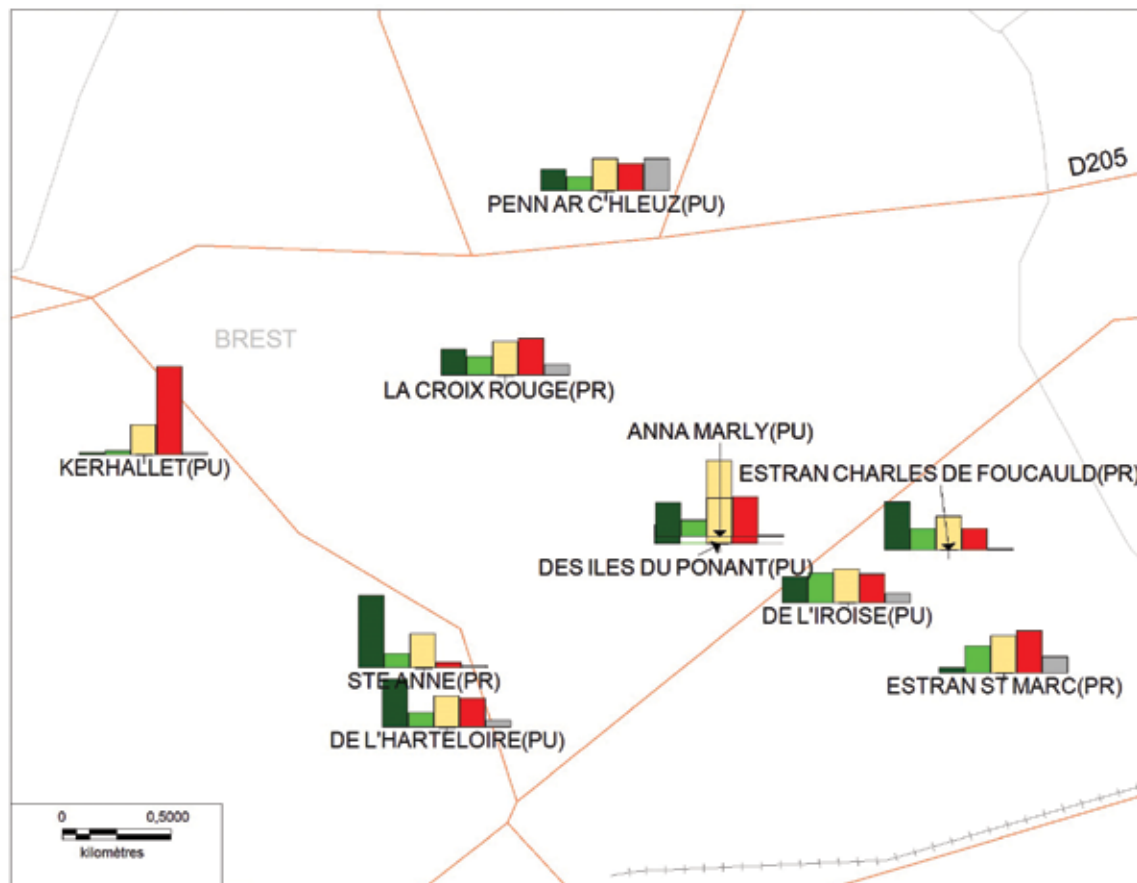
- un projet éducatif « citoyen de la ville », la continuité école-collège, la scolarisation précoce, des projets éducatifs partagés ;
- l'implantation d'une LV2 chinois à la rentrée 2016 (poursuite dans le lycée de secteur) ;
- la proposition de développer des projets culturels ambitieux ;
- l'accompagnement de la ville de Brest et du Conseil départemental par des supports de communication valorisant les projets du collège en direction de toutes les familles d'écopiliers du réseau.

OBJECTIFS ATTENDUS

Améliorer la mixité dans le réseau public et l'attractivité du collège évité actuellement par une partie des élèves de CM2 des écoles du secteur.





Collèges du territoire de Brest : Kerhallet - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

-  Limites de commune
-  Réseau routier
-  Réseau ferré
-  Réseau hydrographique

PCS du responsable

-  Favorisé A
-  favorisé B
-  Moyen
-  Défavorisé
-  NR

À LA RENTRÉE 2017

Marseille, académie de Marseille : déplacement d'un collège et modification de la sectorisation

COLLÈGES CONCERNÉS

- André Malraux
- Jean Giono
- Stéphane Mallarmé
- Jacques Prévert

SITUATION DU TERRITOIRE

À l'échelle du secteur, on dispose aujourd'hui d'un peu plus de 400 places vacantes, dont près de 200 au collège Prévert. Environ 330 élèves supplémentaires sont attendus d'ici dix ans dont un peu plus de 150 sur le collège Malraux. Le nouveau collège Giono disposera de 400 places supplémentaires à la rentrée 2017. La majorité (70 % ; soit 74 élèves) des collégiens du secteur de Prévert sont scolarisés dans le privé.

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2017 (CDEN prévu en janvier 2017)

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Le déplacement du collège Giono sur le nouveau site (dit Fabre d'Églantine) devrait impliquer un accroissement de son attractivité lié aussi à une réorganisation des secteurs scolaires entre Malraux/Giono/Mallarmé/Prévert avec une réflexion avancée sur la mixité sociale et scolaire liée à la nouvelle sectorisation.

Cette réflexion est co-construite par le Conseil départemental et l'Éducation nationale. Y participent tous les représentants de la communauté éducative.

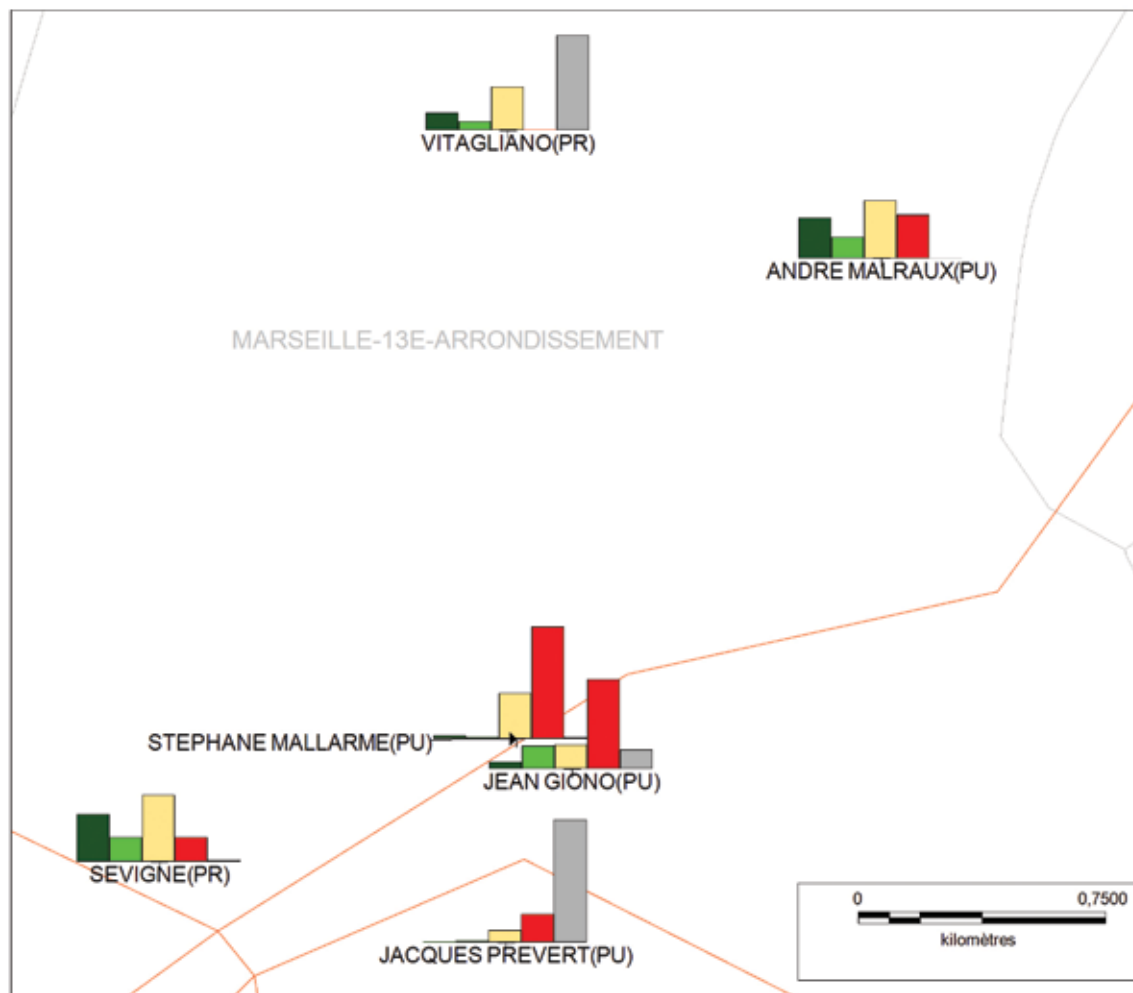
OBJECTIFS ATTENDUS

Le secteur de l'école de La Batarelle actuellement divisé sur deux collèges (Malraux et Prévert) serait rattaché au nouveau collège Giono (+ de 50 % PCS favorisée ou très favorisée). On peut estimer un retour du privé vers un collège public à environ 60 élèves.

Plus globalement sur le secteur concerné, l'opération de rééquilibrage permet de réduire la part de PCS défavorisées dans chacun des collèges, et d'accroître de manière sensible celle des PCS favorisées et très favorisées. La part de PCS défavorisées devrait passer, en fonction des divers développements, à environ 30 % pour le collège Giono.

Collèges du territoire de Marseille (XIII^e) - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

- Limites de commune
- Réseau routier
- Réseau ferré
- Réseau hydrographique

PCS du responsable

- Favorisé A
- favorisé B
- Moyen
- Défavorisé
- NR

À LA RENTRÉE 2017

Clermont-Ferrand, académie de Clermont-Ferrand : modification de la sectorisation et action de l'offre de formation

COLLÈGES CONCERNÉS

- Blaise Pascal
- Jeanne d'Arc
- Lucie Aubrac
- Charles Baudelaire (REP+)
- Roger Quilliot
- Gérard Philipe
- La Charme (REP+)
- Albert Camus (REP+)

SITUATION DU TERRITOIRE

Le collège Blaise Pascal est le collège public de la ville le plus ségrégué positivement (collège de centre ville avec un taux de PCS très favorisées important). Son secteur de recrutement est par ailleurs actuellement trop restreint au regard des capacités d'accueil fixées à 4 divisions (3 divisions suffiraient pour les seuls élèves du secteur). Un nombre important d'élèves arrivent donc chaque année par dérogation dans ce collège, élèves issus majoritairement de familles favorisées, ce qui accentue la ségrégation sociale.

En outre, trois collèges subissent une stratégie d'évitement : les collèges Charles Baudelaire (REP+), La Charme (REP+) et Lucie Aubrac. Ces collèges cumulent souvent plusieurs dispositifs destinés aux élèves à besoins éducatifs particuliers (UPE2A, SEGPA, ULIS, classe relais).

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2017 pour les toutes premières mesures (voir plus ci-dessous)
- Rentrées suivantes pour la poursuite du travail

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Un séminaire sur la mixité sociale et scolaire, organisé conjointement avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, avec la participation active de la ville de Clermont-Ferrand, a eu lieu en octobre 2016, en présence de représentants de la Depp et du Cnesco. Ce séminaire était ouvert aux corps d'inspection, aux chefs d'établissement, aux représentants des parents d'élèves, aux organisations syndicales, aux représentants de l'enseignement privé sous contrat, aux élus, etc.

Une étude du service statistique de l'académie (SSA) sur les collèges publics et privés sous contrat de Clermont-Ferrand a fait partie des études présentées : elle montre clairement les lieux de ségrégation et les phénomènes d'évitement. Cette étude avait été présentée l'année scolaire dernière au Conseil départemental, à la ville de Clermont-Ferrand, aux principaux et aux IEN de circonscription de Clermont-Ferrand, ainsi qu'à la direction diocésaine.

Le séminaire a dégagé plusieurs pistes, souvent interdépendantes, pour améliorer la mixité sociale

Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège

et scolaire au sein des collèges de la ville :

- révision partielle de la sectorisation ;
- mise en cohérence des secteurs de recrutement des écoles avec ceux des collèges ;
- répartition plus équitable sur le territoire clermontois des dispositifs destinés aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- répartition équitable des élèves exclus par conseil de discipline ;
- limitation des dérogations entrantes en direction des collèges les plus attractifs en jouant sur les capacités d'accueil ;
- amélioration de l'offre de formation ;
- création de « pôles d'attractivité » au sein des collèges les plus évités ;
- mise en œuvre d'actions pédagogiques et éducatives (parcours à thème) que pourrait structurer le nouveau cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) en priorité sur les collèges évités.

À la suite de ce séminaire, un travail a été engagé par la direction académique du Puy-de-Dôme, le Conseil départemental et la municipalité

de Clermont-Ferrand qui a abouti à arrêter les premières mesures concrètes et réalistes d'aménagement de la sectorisation pour la rentrée scolaire 2017.

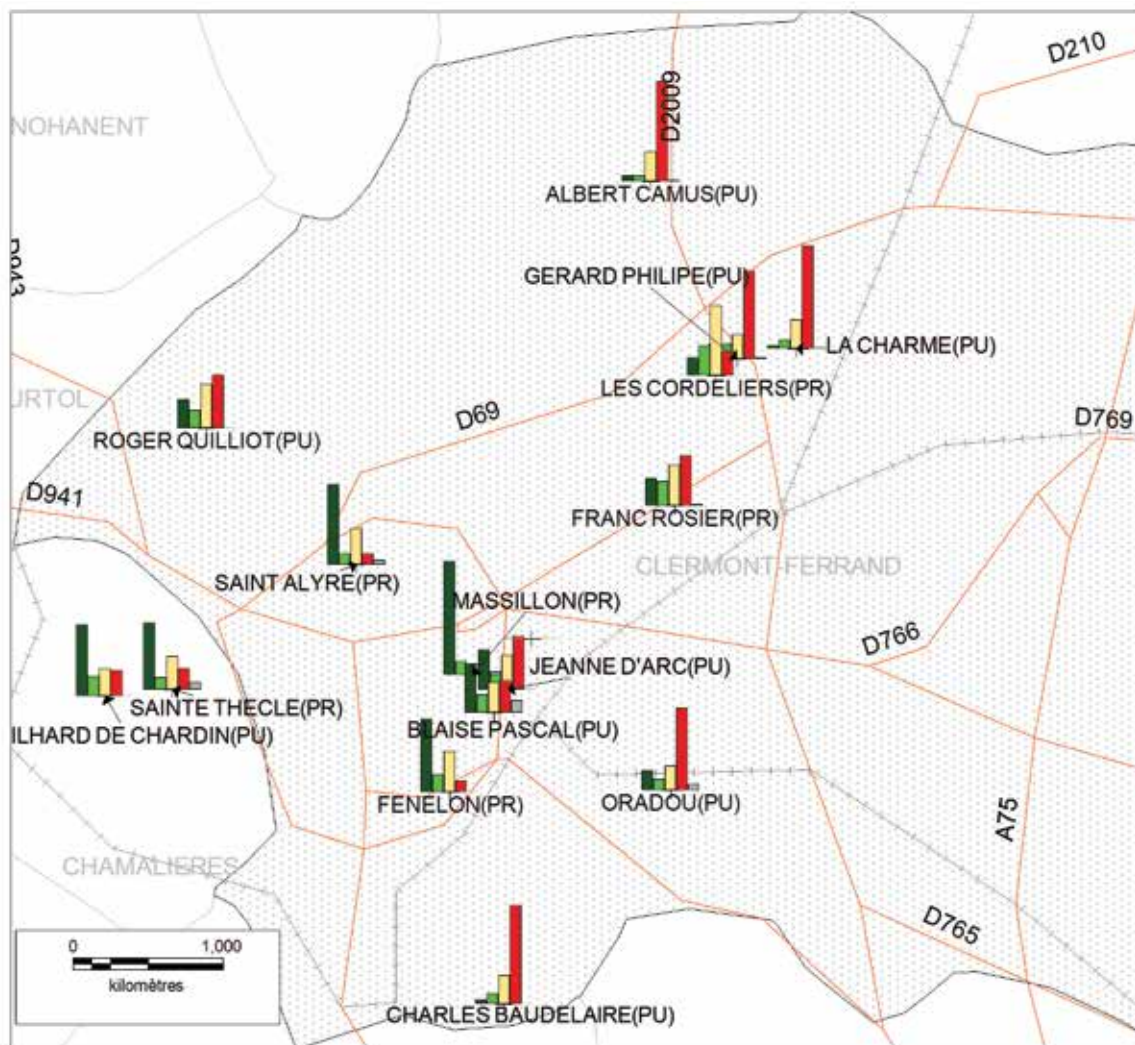
Ces mesures ont été présentées aux chefs d'établissement concernés et le seront en janvier aux représentants des parents des écoles et collèges concernés et du CDEN, aux organisations syndicales d'enseignants et, pour finir, au CDEN en février.

OBJECTIFS ATTENDUS

Améliorer la mixité sociale (rééquilibrage des taux de PCS sur les collèges de la ville) et la liaison pédagogique « école-collège » (mise en cohérence des secteurs des écoles avec ceux des collèges lorsque cela est possible). Le Conseil départemental les présentera à son assemblée plénière au cours de sa session de mars.

Collèges du territoire de Clermont-Ferrand - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

- Limites de commune
- Réseau routier
- Réseau ferré
- Réseau hydrographique

PCS du responsable

- Favorisé A
- favorisé B
- Moyen
- Défavorisé
- NR

À LA RENTRÉE 2017

Paris 18^e, académie de Paris : création de deux secteurs multi-collèges

1^{ER} SECTEUR : COLLÈGES CONCERNÉS

- Marie Curie
- Gérard Philippe

SITUATION DU TERRITOIRE

Marie Curie : 26 % PCS+ et 27 % PCS défavorisées
Gérard Philippe : 8 % PCS+ et 54 % PCS défavorisées

2^E SECTEUR : COLLÈGES CONCERNÉS

- Hector Berlioz
- Antoine Coysevox

SITUATION DU TERRITOIRE

Hector Berlioz : 6 % PCS+ et 46 % PCS défavorisées
Antoine Coysevox : 44 % PCS+ et 13 % PCS défavorisées

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DANS LES DEUX SECTEURS

L'Académie de Paris a soumis 12 projets à la mairie. Avec l'accord des maires d'arrondissement, 4 secteurs et 8 collèges ont été retenus pour engager des concertations locales. Le processus inclut des réunions de plusieurs types :

- concertation avec les équipes éducatives ;
- réunions avec la communauté éducative et ses représentants : élus, parents, directeurs d'école, équipes des collèges ;
- mise en place d'un comité de suivi (janvier 2017) chargé de :
 - 1) définir les modalités d'affectation des élèves ;
 - 2) travailler à l'évolution de l'offre de la formation en vue de son harmonisation entre les 2 collèges (contractualisation envisagée) ;
 - 3) bâtir une communication élargie ;
 - 4) envisager son éventuelle extension à la rentrée 2018.

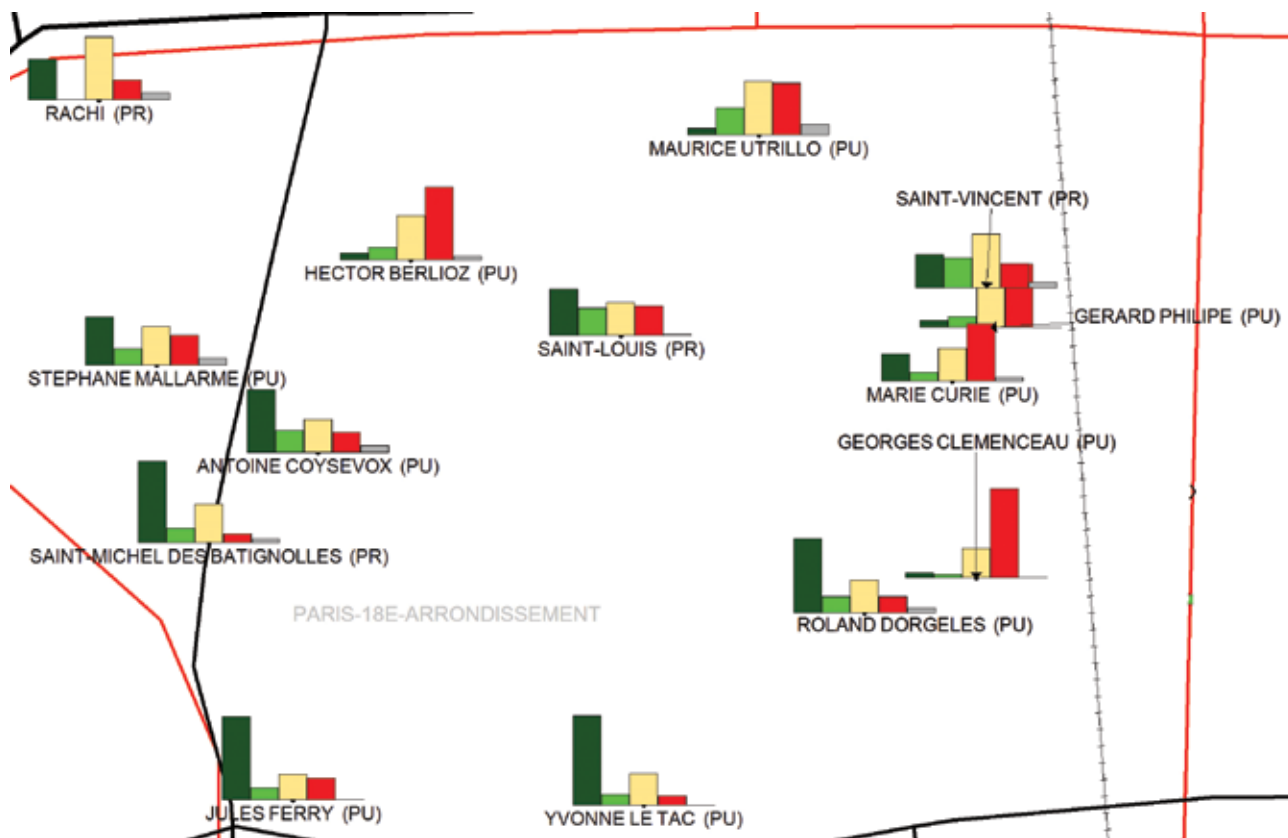
OBJECTIFS ATTENDUS

Rééquilibrer les caractéristiques sociologiques des deux collèges.

Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège





Collèges du territoire de Paris 18^e - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

-  Limites de commune
-  Réseau routier
-  Réseau ferré
-  Réseau hydrographique

PCS du responsable

-  Favorisé A
-  favorisé B
-  Moyen
-  Défavorisé
-  NR

À LA RENTRÉE 2017

Paris 19^e, académie de Paris : création d'un secteur multi-collèges

COLLÈGES CONCERNÉS

- Henri Bergson
- Édouard Pailleron

SITUATION DU TERRITOIRE

Henri Bergson : 24 % PCS+ et 38 % PCS défavorisées
Édouard Pailleron : 15 % PCS+ et 44 % PCS défavorisées

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2017

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

L'Académie de Paris a soumis 12 projets à la mairie. Avec l'accord des maires d'arrondissement, 4 secteurs et 8 collèges ont

été retenus pour engager des concertations locales. Le processus inclut des réunions de plusieurs types :

- concertation avec les équipes éducatives ;
- réunions avec la communauté éducative et ses représentants : élus, parents, directeurs d'école, équipes des collèges ;
- mise en place d'un comité de suivi (janvier 2017) chargé de :

- 1) définir les modalités d'affectation des élèves ;
- 2) travailler à l'évolution de l'offre de la formation en vue de son harmonisation entre les 2 collèges (contractualisation envisagée) ;
- 3) bâtir une communication élargie ;
- 4) envisager son éventuelle extension à la rentrée 2018.

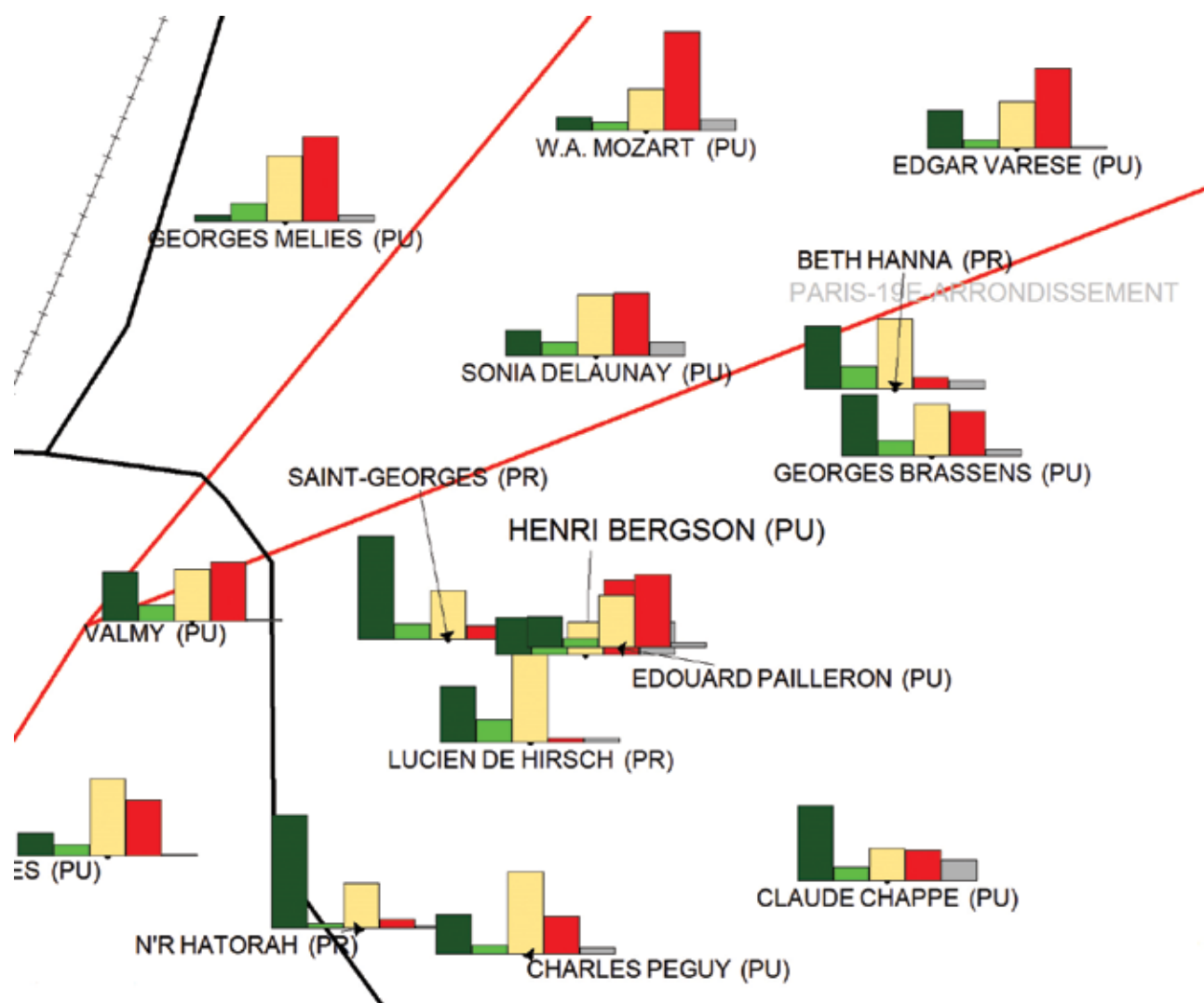
OBJECTIFS ATTENDUS

Profiter de la nécessité de réalimenter un collège en perte d'élèves pour y adjoindre un objectif de mixité sociale.

Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège





Collèges du territoire de Paris 19^e - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

-  Limites de commune
-  Réseau routier
-  Réseau ferré
-  Réseau hydrographique

PCS du responsable

-  Favorisé A
-  favorisé B
-  Moyen
-  Défavorisé
-  NR

À LA RENTRÉE 2017

Paris 20^e, académie de Paris : création d'un secteur multi-collèges

COLLÈGES CONCERNÉS

- Hélène Boucher
- Maurice Ravel

SITUATION DU TERRITOIRE

Hélène Boucher : 38 % PCS+ et 14 % PCS défavorisées

Maurice Ravel : 36 % PCS+ et 22 % PCS défavorisées

ENTRÉE EN VIGUEUR

- Rentrée 2017

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

L'Académie de Paris a soumis 12 projets à la mairie. Avec l'accord des maires d'arrondissement, 4 secteurs et 8 collèges ont

été retenus pour engager des concertations locales. Le processus inclut des réunions de plusieurs types :

- concertation avec les équipes éducatives ;
- réunions avec la communauté éducative et ses représentants : élus, parents, directeurs d'école, équipes des collèges ;
- mise en place d'un comité de suivi (janvier 2017) chargé de :

- 1) définir les modalités d'affectation des élèves ;
- 2) travailler à l'évolution de l'offre de la formation en vue de son harmonisation entre les 2 collèges (contractualisation envisagée) ;
- 3) bâtir une communication élargie.

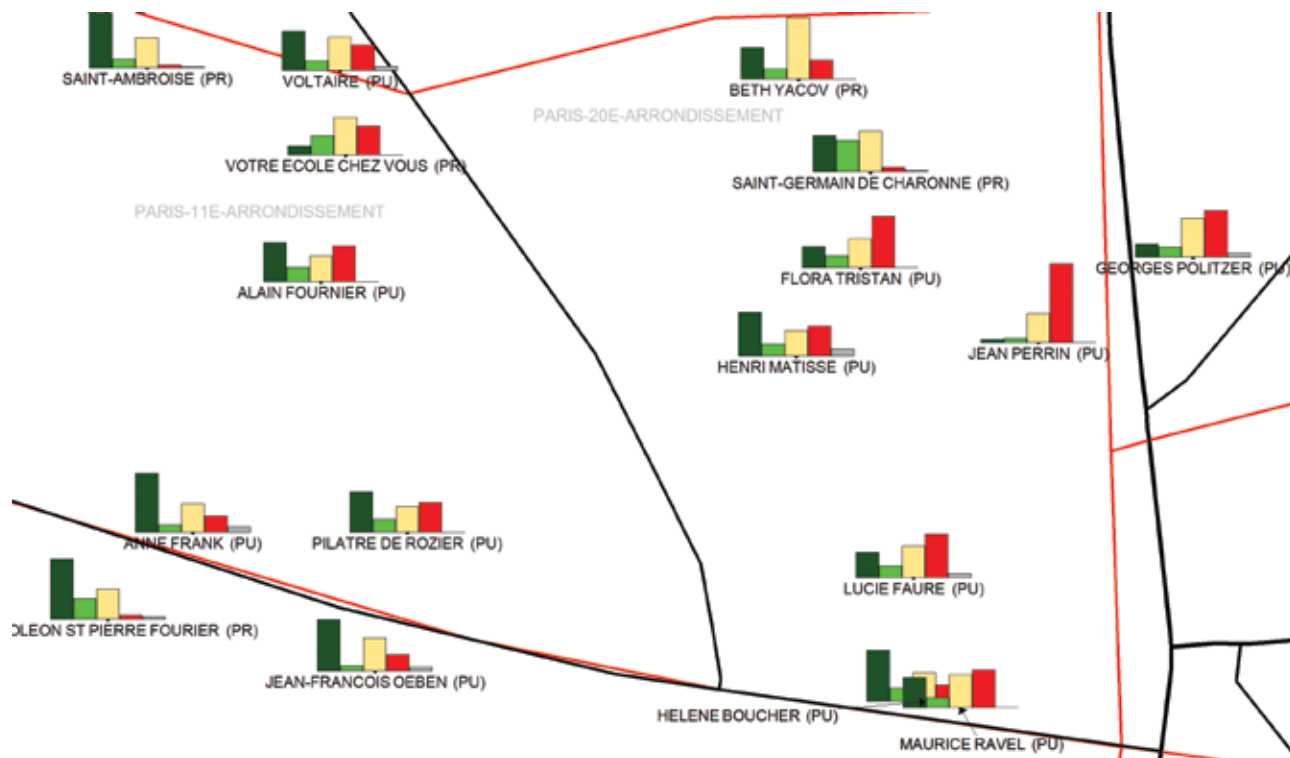
OBJECTIFS ATTENDUS

Conforter une mixité pour partie d'ores et déjà gagnée grâce à une opération importante de resectorisation.

Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège




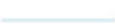
Collèges du territoire de Paris 20^e - rentrée scolaire 2016-2017

Répartition des entrants en 6^e hors Segpa selon la PCS du responsable



Source : APAE

Légende :

-  Limites de commune
-  Réseau routier
-  Réseau ferré
-  Réseau hydrographique

PCS du responsable

-  Favorisé A
-  favorisé B
-  Moyen
-  Défavorisé
-  NR